

Compte-rendu du Bureau de la concertation du 10 juillet 2007

Participants : Ville de Paris (R. Paque, V. Fradon), RATP (D. Masure), Rénovation des Halles (G. Pourbaix), comité de quartier (D. Goy-Blanquet), associations de commerçants (Mme Thomas), garant

- 1) Le garant fait part de son interrogation : les compte-rendus du Bureau sont-ils lus, en particulier du côté de la Ville ?
- 2) Propositions de calendrier pour la concertation à l'automne :
 - a) Réunions majeures : - Un comité permanent de la concertation devrait se tenir en septembre (plutôt première moitié du mois), avec la participation des maires-adjoints les plus concernés, pour faire le point sur le projet après les résultats du concours-bâtiment, pour rappeler les points de désaccord sur le projet de jardin, et pour définir ce qui reste à programmer dans la concertation ;
 - Une réunion publique annoncée par le maire, en octobre, où la Ville devrait exposer les grandes lignes du projet issu de la phase de conception et de concertation menée jusque là. La publicité du projet devrait bénéficier à cette époque d'un support d'information écrit largement diffusable préparé par la Ville (à préparer dès maintenant), et sans doute du local annoncé pour l'information des habitants). Cela n'empêchera pas, au plan technique, que la concertation se poursuive ensuite, parallèlement à la campagne municipale.
 - b) Jardin : Une réunion de GTT a été annoncée par Yves Contassot pour septembre, sur le thème de l'articulation (ou de la lisière) avec le projet de bâtiment issu du concours. Il faudra aussi traiter les thèmes de l'eau et du végétal, laissés en chemin. En revanche, la poursuite de la concertation sur les espaces dédiés aux enfants attendra les propositions plus précises, à partir des surfaces et des localisations présentées au GTT de juillet, que la Ville envisage de soumettre à une consultation ad hoc. En tout état de cause, le Conseil de Paris ne délibérera pas sur les marchés de réalisation du jardin avant 2008.
 - c) Programmation : Un GTT (présidé par Jean-Pierre Caffet) devrait être réuni en octobre pour évoquer, à partir du cahier des charges de janvier 2007, les ajustements possibles du projet lauréat (avec la participation de Patrick Berger), avant que le Conseil de Paris vote, vraisemblablement en novembre, les marchés de maîtrise d'œuvre du bâtiment. A cette occasion, un point pourra être fait sur les autres aspects de la programmation du projet (équipements publics du site au sens large, et surfaces commerciales associées aux nouveaux accès) et la concertation qu'ils requièrent. Les représentants associatifs présents expriment le souhait que le STIF prévoie une restitution des résultats de la concertation menée en février-mars 2007 sur ses projets pour la salle d'échange et l'accès Marguerite de Navarre ; la RATP indique que la

prochaine étape importante du processus des décisions de financement pour ce qui la concerne est la conclusion du « contrat particulier » Ville-Région, prévue pour décembre 2007.

- d) Voirie : un GTT serait utile vers octobre, y compris pour faire le point sur les aménagements piétonniers du site qui n'ont pas encore été entièrement traités.
- e) Circulations verticales : un GTT serait utile en novembre.

Prochaine réunion du Bureau : jeudi 6 septembre, à **18 heures 30**.

Thierry Le Roy